

SÉANCE ORDINAIRE

LE 10 JUIN 2002

Cinquante et unième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 10^e jour de juin 2002 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Claudette C-Thibodeau.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Lynda Tessier.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint et secrétaire général par intérim;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames et Messieurs les commissaires : Réjean Bessette, Monique Brière, Nicole Devost et Claude St.Pierre.

Autres absences : Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 02.06.10 **001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points :

- 06.1 Cours de fabrication de moules : Protocole d'entente
- 08.8 Nominations : Personnel de direction des établissements
- 12.1 Félicitations et remerciements
- 12.2 Bibliothèque de Marieville

Déplacer les points suivants :

- 09.4 Devient 12.3
- 09.5 Devient 12.4

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 13 mai 2002 (document SG 02.06.10-04.1)
 - Suivi au procès-verbal
- 04.2 Correspondance :
 - Du conseil d'établissement de l'école Pointe-Olivier : projet amélioration et transformation des bâtiments 2002-2003(document DG 02.06.10-04.2)
 - De monsieur Bernard Paquette, président du festival Country du Porc d'Ange-Gardien : remerciements et dons
 - De madame Andrée Bouchard, commissaire : remerciements pour témoignage de sympathie
 - De monsieur Gilles Marchand, ing., directeur de l'équipement scolaire : réclamation pour le verglas
 - De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : accusé de réception, demande d'ajout d'espace
 - De monsieur Roger Paquin, député de Saint-Jean : accusé de réception, demande d'ajout d'espace
 - De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : mise en place du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire au primaire (document DG 02.06.10-04.2)
 - De monsieur Jean-Yves Marquis, directeur, Ministère de l'Éducation : accusé de réception, conseil d'administration Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
 - Des transporteurs scolaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : demande d'appui pour la sécurité du transport scolaire
 - De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : réponse à la demande de réduction du nombre de circonscriptions électorales
- 04.3 Renouvellement d'adhésion 2002-2003 : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
- 04.4 Assurances complémentaires de la Commission scolaire (document séance tenante)
- 04.5 Allocation pour la réussite scolaire des élèves du secondaire en milieu défavorisé : réaction de la Commission scolaire (document séance tenante)
- 05.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2002-2003 (document EJ 02.06.10-05.1)
- 05.2 Organisation de l'enseignement en 2002-2003 à l'école des Prés-Verts (document séance tenante)
- 06.1 Cours de Fabrication de moules : protocole d'entente (document séance tenante)
- 08.1 Démissions (document RH 02.06.10-08.X)
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 02.06.10-08.X)
- 08.3 Avis de non-renouvellement et de mise en disponibilité (document RH 02.06.10-08.X)
- 08.4 Congés sabbatiques à traitement différé (document RH 02.06.10-08.X)
- 08.5 Confirmation du statut d'engagement (document RH 02.06.10-08.X)
- 08.6 Affectation du personnel de direction des établissements (document séance tenante)
- 08.7 Mise à jour de la banque de relève du personnel de direction des établissements (document RH 02.06.10-08.X)
- 08.8 Nominations : personnel de direction des établissements
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 juin 2002, pour un montant de 2 851 184,44 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2002.06.10-09.1)

- 09.2 Adoption de la politique de répartition des ressources financières RFP-03.
- 09.3 Fixation du taux d'indemnisation du kilométrage
- 09.4 Voir point 12.3
- 09.5 Voir point 12.4
- 09.6 Fixation du taux d'intérêts sur les arrérages de taxes
- 10.1 Adjudication de contrats :
 - 10.1.1 Fenestration et portes extérieures, école Saint-Joseph (Saint-Sébastien) (document RM 02.06.10-10.1.1)
 - 10.1.2 Nettoyage de conduits de ventilation, polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 02.06.10-10.1.2)
 - 10.1.3 Enlèvement des rebuts, 2002-2005 (document RM 02.06.10-10.1.3)
 - 10.1.4 Entretien-réparation des ascenseurs et monte-charge, 2002-2005(document RM 02.06.10-10.1.4)
 - 10.1.5 Logiciel Symantec Ghost 7,5 (document RM 02.06.10-10.1.5)
 - 10.1.6 Instruments de musique, école Saint-Alexandre (document RM 02.06.10-10.1.6)
 - 10.1.7 Contrat de services alimentaires, école Saint-Gérard (document RM 02.06.10.1.7)
 - 10.1.8 Assurances complémentaires de la Commission scolaire (document séance tenante)
- 11. Commissaires-parents
- 12. Autres sujets
 - 12.1 Félicitations et remerciements
 - 12.2 Bibliothèque de Marieville
 - 12.3 Adoption des prévisions budgétaires 2002-2003 (document séance tenante)
 - 12.4 Fixation du taux de la taxe scolaire 2002-2003
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Céline Gauthier, présidente, dépose et commente une résolution du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur concernant le transfert d'élèves.

Madame Suzanne Brais, présidente du conseil d'établissement de l'école de Richelieu s'interroge sur le soutien auquel doit s'attendre les parents des conseils d'établissement de la part du personnel de direction et de la Commission scolaire.

Monsieur Mario Pître, parent de l'école des Prés-Verts, s'objecte aux transferts d'élèves et dénonce la résolution du conseil d'établissement appuyant la proposition à être adoptée au cours de l'assemblée par le Conseil des commissaires.

Monsieur Daniel Bessette, parent de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, demande l'installation de fours micro-ondes à l'école pour permettre une plus grande variété de repas pour les élèves.

Madame Boucher, parent de l'école des Prés-Verts, questionne l'organisation et l'aide fourni aux élèves qui sont transférés d'école.

Madame Stéphanie Washington, parent de l'école des Prés-Verts, demande s'il y a possibilité de visiter l'école d'accueil avant l'entrée des élèves et interroge sur le service de garde à offrir à ces élèves.

Monsieur Denis Roy, président du Comité de parents, informe le Conseil sur les sujets suivants :

- une formation à venir sur la violence à l'école;
- le dépôt de deux résolutions concernant le transfert d'élèves;
- la lettre d'appui du Comité de parents à la demande d'ajout d'espace à l'école des Prés-Verts, adressée à monsieur Roger Paquin, député du comté de St-Jean;
- le colloque à venir organisé par le Comité de parents (dépôt d'un document);
- annonce le dépôt du calendrier des activités du Comité de parents.

En terminant, monsieur Roy remercie les membres du Comité de parents pour leur dévouement ainsi que le Conseil des commissaires pour le travail effectué au cours de l'année scolaire qui se termine.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 MAI 2002 (document SG 2002.06.10-04.1)

HR 02.06.10
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 mai 2002 tel que présenté.

Adopté unanimement.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 13 mai 2002.

04.2 CORRESPONDANCE

- Du conseil d'établissement de l'école Pointe-Olivier : projet amélioration et transformation des bâtiments 2002-2003 (document DG 02.06.10-04.2).
- De monsieur Bernard Paquette, président du festival Country du Porc d'Ange-Gardien : remerciements et dons.
- De madame Andrée Bouchard, commissaire : remerciements pour témoignage de sympathie.
- De monsieur Gilles Marchand, ing., directeur de l'équipement scolaire : réclamation pour le verglas.
- De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : accusé de réception, demande d'ajout d'espace.
- De monsieur Roger Paquin, député de Saint-Jean : accusé de réception, demande d'ajout d'espace.
- De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : mise en place du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire au primaire (document DG 02.06.10-04.2).
- De monsieur Jean-Yves Marquis, directeur, Ministère de l'Éducation : accusé de réception, conseil d'administration Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu .
- Des transporteurs scolaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : demande d'appui pour la sécurité du transport scolaire.

- De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi :
réponse à la demande de réduction du nombre de circonscriptions électorales.

04.3 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2002-2003 : ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF)

HR 02.06.10
003

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'adhérer à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2002-2003, à titre de membre collectif;

De déléguer madame Andrée Bouchard et monsieur François Lafortune, à titre de représentants de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté unanimement.

04.4 ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE (document séance tenante)

Considérant les résultats de l'appel d'offres pour le contrat d'assurances complémentaires effectué par notre Commission scolaire au mois de mai 2002;

Considérant la majoration importante des coûts apparaissant aux offres reçues (de 75% à 400%);

Considérant le nombre important des dérogations et d'exclusions signifiées par les soumissionnaires par rapport au devis développé par la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Considérant que, après vérification auprès de plusieurs commissions scolaires du Québec, cette situation affecte la grande majorité des commissions scolaires;

Considérant le nombre limité de fournisseurs de services au niveau des assurances complémentaires des commissions scolaires;

HR 02.06.10
004

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières demande à la Fédération des commissions scolaires du Québec de revoir le devis d'appel d'offres et de considérer d'autres options pour limiter la hausse des coûts attribuables aux assurances complémentaires, y compris le recours à l'achat regroupé pour une partie ou pour l'ensemble des protections;

Qu'une demande d'appui à la présente soit adressée à toutes les commissions scolaires membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Adopté unanimement.

04.5 ALLOCATION POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE EN MILIEU DÉFAVORISÉ : RÉACTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE (document séance tenante)

Considérant l'annonce faite par le ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, Monsieur Sylvain Simard, concernant la mise en place du programme « Agir autrement », qui vise plus de 100 000 élèves du secondaire en milieu défavorisé;

Considérant que par ce programme le gouvernement consacrera 25 millions de dollars par année pendant cinq (5) ans aux écoles accueillant le plus d'élèves issus des milieux défavorisés;

Considérant que ce programme vise essentiellement à réduire le taux de décrochage scolaire des élèves, à « lutter efficacement contre le décrochage scolaire » selon les propos tenus par le ministre;

Considérant que le ministère de l'Éducation s'est basé sur l'indice de défavorisation pour identifier les écoles ciblées, cet indice étant calculé en considérant le niveau de scolarité de la mère et le niveau d'activité économique des parents;

Considérant qu'il n'y a pas nécessairement de lien de cause à effet entre l'indice retenu et le taux de décrochage scolaire d'un milieu ou d'une école;

Considérant que plusieurs des écoles ciblées présentent un taux de décrochage inférieur à la moyenne provinciale pour le réseau public. Le taux est inférieur à 10 % dans certains cas; (Référence : Journal La Presse, édition du mercredi 20 mai 2002);

Considérant que des écoles présentant des taux de décrochage supérieurs à la moyenne provinciale ne reçoivent aucune aide dans le cadre de ce programme;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières tout comme la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) déplorent la méthodologie adoptée par le gouvernement.

HR 02.06.10
005

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

De demander au ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, monsieur Sylvain Simard, de revoir sa règle de distribution des ressources financières supplémentaires allouées dans le cadre du programme « Agir autrement » afin de considérer d'autres critères qui permettent de tenir compte davantage de certains facteurs associés au décrochage scolaire;

Que copie de la présente résolution soit acheminée à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Adopté unanimement.

05.1 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2002-2003 (document EJ 02.06.10-05.1)

HR 02.06.10
006

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

D'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour l'année scolaire 2002-2003 tel qu'il apparaît au document EJ 02.06.10-05.1.

Adopté unanimement.

05.2 ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN 2002-2003 À L'ÉCOLE DES PRÉS-VERTS (document séance tenante)

Considérant le sérieux problème de débordement de clientèle auquel est confronté l'école des Prés-Verts;

Considérant que ce débordement de clientèle entraîne de nombreux déplacements d'élèves vers d'autres écoles de la Commission scolaire;

Considérant qu'il est de plus en plus difficile d'assurer une certaine stabilité au niveau de la fréquentation scolaire des élèves ainsi déplacés;

Considérant l'analyse de chacune des hypothèses présentées par monsieur François Lafortune, directeur des services de l'enseignement aux jeunes;

Considérant le résultat de la consultation menée auprès du conseil d'établissement de l'école des Prés-Verts;

Considérant l'intention de la Commission scolaire de procéder, dès l'automne 2002, à une analyse complète de la situation de façon à identifier des pistes de solution applicables en septembre 2003;

HR 02.06.10
007

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

D'entériner le projet d'organisation scolaire 2002-2003 projeté pour l'école des Prés-Verts soit :

4 groupes d'élèves au préscolaire
4 groupes d'élèves de 1^{re} année
4 groupes d'élèves de 2^e année
3 groupes d'élèves de 3^e année
3 groupes d'élèves de 4^e année
1 groupe d'élèves de 5^e année
1 groupe d'élèves de 6^e année

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs Josiane Fabry, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé et Claudette C.-Thibodeau.

Ont voté contre :

Messieurs et madame François Blais, Andrée Bouchard et Pierre Boudreau.

Pour : 12 Contre : 3

Adopté majoritairement.

Monsieur Pierre Boudreau demande que l'on enregistre sa dissidence.

06.1 COURS DE FABRICATION DE MOULES : PROTOCOLE D'ENTENTE (document séance tenante)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières possède l'expertise dans le secteur de la fabrication mécanique et que cette dernière est autorisée à la carte de l'enseignement professionnel au secondaire pour le programme de Fabrication de moules (ASP 5249);

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières reconnaît l'expertise de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup en matière de formation

professionnelle et qu'une cohorte d'élèves possédant les préalables sont intéressés à suivre le cours de Fabrication de moules (ASP 5249);

Considérant que la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et la Commission scolaire des Hautes-Rivières reconnaissent la possibilité de dispenser un cours de Fabrication de moules (ASP 5249);

Considérant qu'il est de l'intérêt de la clientèle ainsi que des deux parties d'agir en partenariat dans la prestation de ce service de formation;

HR 02.06.10
008

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'autoriser le directeur général à signer le protocole d'entente qui détermine les modalités de partenariat entre la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et la Commission scolaire des Hautes-Rivières en vue de dispenser le programme de Fabrication de moules (ASP 5249) à un groupe d'élèves.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS

HR 02.06.10
009

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Denis Bergeron, directeur à l'école Sacré-Cœur (Iberville), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
010

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Pierre Boucher, enseignant à l'école Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
011

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Anne Bousquet, enseignante à l'école Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
012

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Robert Choquette, enseignant à l'école Dr-Alexis-Bouthillier soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
013

Il est proposé par madame Claudette C-Thibodeau :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Lorraine Courville-Lanctôt, enseignante à l'école Saint-Gérard soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
014

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Denis Grenier, enseignant à l'école Chanoine-Armand-Racicot soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
015

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « santé » de madame Sonia Raymond, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean) soit acceptée à compter du 13 mai 2002.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « éducation des enfants »;

HR 02.06.10
016

Il est proposé par monsieur Gilles Loïselle :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Johanne Dubord, psychoéducatrice à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « éducation des enfants »;

HR 02.06.10
017

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Sylvie Durocher, psychologue à l'école Marguerite-Bourgeoys.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « éducation des enfants »;

HR 02.06.10
018

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Caroline Gévry, psychologue à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 02.06.10
019

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Qu'un congé sans traitement équivalent à dix pour cent (10%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Céline Hadd, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « santé »;

HR 02.06.10
020

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 31 décembre 2002 inclusivement, soit accordé à madame Danielle Pavia, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 02.06.10
021

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à trente pour cent (30%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Louise Zawadzki, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

HR 02.06.10
022

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à monsieur André Rousseau, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 02.06.10
023

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière

de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Claudine Lapierre, orthophoniste.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « éducation des enfants »;

HR 02.06.10
024

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à quarante pour cent (40%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Josée Denis, secrétaire d'école à l'école Saint-Gérard.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « études »;

HR 02.06.10
025

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 31 décembre 2002 inclusivement, soit accordé à madame Karine Boutin, technicienne en éducation spécialisée à l'école Sainte-Anne.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « raison familiale »;

HR 02.06.10
026

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Nathalie Bernier, responsable du service de garde à l'école Notre-Dame de Fatima.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « éducation des enfants »;

HR 02.06.10
027

Il est proposé par monsieur Gilles Loiseau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Sylvie Langelier, orthophoniste.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « raison familiale »;

HR 02.06.10
028

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Lise Langlais, psychologue.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « éducation des enfants »;

HR 02.06.10
029

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à madame Chantal Lemieux, secrétaire d'école à l'école Marguerite-Bourgeois.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 02.06.10
030

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003 inclusivement, soit accordé à monsieur Patrick Goulet, technicien en éducation spécialisée à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »;

HR 02.06.10
031

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 23 juillet 2002 au 22 octobre inclusivement, soit accordé à monsieur Robert Guy, concierge moins de 9275 m² à l'école Sainte-Anne.

Adopté unanimement.

08.3 AVIS DE NON-RENGAGEMENT OU DE MISE EN DISPONIBILITÉ

Considérant l'organisation scolaire projetée, voici la liste des enseignants susceptibles d'être non rengagés pour surplus ou mis en disponibilité au 1^{er} juillet 2002 :

Enseignants susceptibles d'être non rengagés :

Spooner Fernande, champ 2, école Notre-Dame du Sacré-Cœur;
L'Heureux Lucie, champ 2, école Joseph-Amédée-Bélanger;
Savage Gisèle, champ 2, école Du Petit Clocher;
Benoit Caroline, champ 2, école Sainte-Anne;
Romero Roberto, champ 1, école Marguerite-Bourgeois;
Charbonneau Marco, champ 1, école Dr-Alexis-Bouthillier;

Brenko Roberto, champ 16, école Marcel-Landry;
 Béchard Paul, spéc. 67, école Professionnelle de métiers;
 Trudel Carol, spéc. 67, école Professionnelle de métiers;
 Flamand Jean-Pierre, spéc. 67, école Professionnelle de métiers.

Enseignants susceptibles d'être mis en disponibilité :

Bourgea Josée, champ 18, école Marcel-Landry;
 Tremblay Carl, champ 18, école Mgr-Euclide-Théberge.

08.4 CONGÉS SABBATIQUES À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

HR 02.06.10
032

Il est proposé par madame Claudette C.-Thibodeau :

Que les congés sabbatiques à traitement différé soient accordés aux enseignants suivants selon les modalités définies ci-après :

Nom et prénom	École	Champ	Plan de	Année de congé	modalités
Beaudette Lyne	Marcel-Landry	12	5 ans	2006-2007	Année complète
Beauregard Stéphane	Marcel-Landry	13	2 ans	2003-2004	100 derniers jours
Campbell Manon	N.D. de Lourdes (Ib.)	01	3 ans	2004-2005	100 derniers jours
Choinière Mario	Mgr-Euclide-Théberge	13	4 ans	2005-2006	100 derniers jours
Corriveau Gilles	Paul-Germain-Ostiguy	16	5 ans	2006-2007	Année complète
Duchesne Josée	Mgr-Euclide-Théberge	12	4 ans	2005-2006	100 derniers jours
Dupuis Carolyne	Marcel-Landry	13	2 ans	2003-2004	100 derniers jours
Fortin Annie	Beaulieu	13	2 ans	2003-2004	100 derniers jours
Gauthier Louise	Marcel-Landry	9	5 ans	2006-2007	100 derniers jours
Guay Francine	Félix-Gabriel-Marchand	17	2 ans	2003-2004	100 derniers jours
Hurteau Josée	Marguerite-Bourgeois	8	4 ans	2005-2006	100 derniers jours
Jean Gino	Mgr-Euclide-Théberge	13	4 ans	205-2006	100 derniers jours
L'Heureux Suzanne	Saint-Lucien	2	2 ans	2003-2004	100 derniers jours
Labrecque Manon	Marcel-Landry	15	2 ans	2003-2004	100 derniers jours
Lachance Lise	C.-Armand-Racicot	8	3 ans	2004-2005	100 derniers jours
Lafrance André	Félix-Gabriel-Marchand	11	2 ans	2003-2004	100 derniers jours
Lussier Lyne	Mgr-Euclide-Théberge	8	4 ans	2005-2006	100 derniers jours
Morel Philippe	Mgr-Euclide-Théberge	13	4 ans	2005-2006	100 derniers jours
Noisieux Monique	Mgr-Euclide-Théberge	17	4 ans	2005-2006	100 derniers jours
Poiré Claire	Mgr-Euclide-Théberge	11	2 ans	2003-2004	100 derniers jours
Saingelain Diane	Marcel-Landry	13	5 ans	2006-2007	Année complète
Sarni Jean-Marc	Marcel-Landry	17	2 ans	2003-2004	100 derniers jours
Sédillot Martine	St-Jacques	3	2 ans	2003-2004	100 derniers jours

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
033

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Thérèse Peyrade-Cropsal, psychoéducatrice selon les modalités définies ci-après :

- plan de trois ans débutant le 1^{er} juillet 2002;
- pourcentage du traitement : 66,67%
- congé sabbatique : 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.

Adopté unanimement.

08.5 CONFIRMATION DU STATUT D'ENGAGEMENT

Considérant que monsieur Alain Camaraire a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution no. 01.06.11-037);

HR 02.06.10
034

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur Alain Camaraire soit confirmé dans son poste régulier de directeur adjoint à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

Considérant que monsieur Jean-Pierre Gagné a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution no. 01.06.11-038);

HR 02.06.10
035

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur Jean-Pierre Gagné soit confirmé dans son poste régulier de directeur adjoint à la Polyvalente Marcel-Landry.

Adopté unanimement.

Considérant que madame Marie-France Ricard a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution no. 01.06.11-039);

HR 02.06.10
036

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que sur recommandation du directeur général, madame Marie-France Ricard soit confirmée dans son poste régulier de directrice à l'école Alberte-Melançon.

Adopté unanimement.

Considérant que madame Carolle Lessard a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution no. 01.06.11-040);

HR 02.06.10
037

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que sur recommandation du directeur général, madame Carolle Lessard soit confirmée dans son poste régulier de directrice à l'école Saint-Alexandre.

Adopté unanimement.

Considérant que madame Chantal Majeau a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution no. 01.06.11-041);

HR 02.06.10
038

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que sur recommandation du directeur général, madame Chantal Majeau soit confirmée dans son poste régulier de directrice à l'école Jean-XXIII.

Adopté unanimement.

Considérant que madame Solanges Fortin a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution no. 01.06.11-042);

HR 02.06.10
039

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que sur recommandation du directeur général, madame Solanges Fortin soit confirmée dans son poste régulier de directrice à l'école Saint-Joseph à Saint-Sébastien.

Adopté unanimement.

08.6 AFFECTATION DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS

HR 02.06.10
040

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que monsieur Yves Bédard, directeur à l'école Hamel, soit affecté au poste de directeur à l'école Saint-Eugène et ce, à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
041

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que madame Annie Benoit, directrice à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit affectée au poste de directrice à l'école Hamel et ce, à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
042

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que madame Julie Bourbeau, directrice à l'école Henryville, soit affectée au poste de directrice à l'école Saint-Jacques et ce, à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
043

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que madame Carolyne Lapierre, directrice adjointe à l'école Marguerite-Bourgeoys, soit affectée au poste de directrice adjointe à l'école Notre-Dame-de-Lourdes à Iberville et ce, à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
044

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que madame Solange Lemoy, directrice à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, soit affectée au poste de directrice à l'école Sacré-Coeur à Iberville et ce, à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
045

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que madame France Mailloux, directrice à l'école Saint-Eugène, soit affectée au poste de directrice à l'école Paul-Germain-Ostiguy et ce, à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
046

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que monsieur Michel Perreault, directeur à l'école Bruno Choquette, soit affecté au poste de directeur à l'école des Prés-Verts et ce, à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
047

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que madame Josette Poliquin, directrice adjointe à l'école Notre-Dame-de-Lourdes à Iberville, soit affectée au poste de directrice adjointe à l'école Beaulieu et ce, à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
048

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que madame Jocelyne Tremblay, directrice à l'école Saint-Jacques, soit affectée au poste de directrice à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et ce, à compter du 1^{er} juillet 2002.

Adopté unanimement.

08.7 MISE À JOUR DE LA BANQUE DE RELÈVE DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS

HR 02.06.10
049

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que sur la recommandation du comité de sélection, le nom des personnes suivantes soit ajouté à la banque de relève du personnel de direction des établissements d'enseignement :

Monsieur Chad Boutin, enseignant à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;
Madame Isabelle Branco, enseignante à l'école Saint-Joseph, Lacolle;
Monsieur Charles Dalpé, enseignant à l'école Beaulieu;
Madame Anne-Marie Ménard, enseignante à l'école Beaulieu;
Madame Manon Ouellet, enseignante à l'école Beaulieu;
Madame Ruth Phaneuf, enseignante à l'école Saint-Joseph, Saint-Paul d'Abbotsford;
Monsieur Paul-André Boudreau, enseignant à l'école Beaulieu.

Adopté unanimement.

08.8 NOMINATIONS (document séance tenante)

HR 02.06.10 050

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur Louis-Charles Fontaine, conseiller pédagogique et faisant partie de la banque de relève du personnel de direction des établissements, soit nommé au poste de directeur adjoint à l'école Marguerite-Bourgeois et ce, à compter du 1^{er} juillet 2002;

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, il soit soumis à une période de probation d'un an et qu'en conséquence, un congé sans traitement pour son poste de conseiller pédagogique, lui soit accordé pour la période correspondante.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10 051

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que sur recommandation du directeur général, madame Lucie Lebeau, enseignante à l'école Saint-Eugène et faisant partie de la banque de relève du personnel de direction des établissements, soit nommée au poste de directrice à l'école Bruno Choquette et ce, à compter du 1^{er} juillet 2002;

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an et qu'en conséquence, un congé sans traitement pour son poste d'enseignante, lui soit accordée pour la période correspondante.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10 052

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que sur recommandation du directeur général, madame Michelle Martin, enseignante à la Polyvalente Marcel-Landry et faisant partie de la banque de relève du personnel de direction des établissements, soit nommée au poste de directrice adjointe à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 1^{er} juillet 2002;

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an et qu'en conséquence, un congé sans traitement pour son poste d'enseignante, lui soit accordé pour la période correspondante.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 10 JUIN 2002 (document RF 2002.06.10-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 10 juin 2002, pour un montant de 2 851 184,44\$. Cette liste a été vérifiée par madame Andrée Bouchard.

09.2 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES RFP-03

HR 02.06.10 053

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'adopter la « Politique de répartition des ressources financières RFP 03 », telle que déposée.

Adopté unanimement.

09.3 FIXATION DU TAUX D'INDEMNISATION DU KILOMÉTRAGE

HR 02.06.10
054

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le taux d'indemnisation soit maintenu à 0,38\$ du kilomètre pour l'année 2002-2003.

Adopté unanimement.

09.4 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2002-2003 (document séance tenante)

Ce sujet est reporté au point 12.3.

09.5 FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE 2002-2003

Ce sujet est reporté au point 12.4.

09.6 FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES

HR 02.06.10
055

Conformément à l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique;
Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que le taux d'intérêts pour les comptes de taxes en arrérages soit fixé à douze pour cent (12%) pour l'année 2002-2003.

Adopté unanimement.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.1.1 FENESTRATION ET PORTES EXTÉRIEURES, ÉCOLE SAINT-JOSEPH (SAINT-SÉBASTIEN) (document RM 02.06.10-10.1.1)

Suite à l'analyse et la recommandation de Giroux, Carazzato, Société d'architecture,

HR 02.06.10
056

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'entériner et d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Marieville Construction Inc., au montant de 289 000,00\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de fenestration et portes extérieures à l'école Saint-Joseph à Saint-Sébastien et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le contrat .

Adopté unanimement.

10.1.2 NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION, POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 02.06.10-10.1.2)

**HR 02.06.10
057**

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Nettoyeurs Professionnels de Conduits d'Air Qc, au montant de 33 112,83\$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de nettoyage des conduits de ventilation à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté unanimement.

10.1.3 ENLÈVEMENT DES REBUTS, 2002-2005 (document RM 02.06.10-10.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

**HR 02.06.10
058**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, par établissement, les contrats de base pour l'enlèvement des rebuts, en apportant la correction suivante à l'offre reçue pour l'école Notre-Dame-de-Lourdes (St-Jean) :

2002-2003	2003-2004	2004-2005
804,00\$	804,00\$	844,00\$

et qu'en conséquence, les contrats soient accordés selon le tableau suivant :

Nom	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Service Matrec Inc.	1 662,72\$	1 712,60\$	1 763,98\$
RCI Environnement Inc.	8 736,00\$	8 736,00\$	9 170,00\$
Enlèvement de rebuts JRC Inc.	2 940,00\$	3 120,00\$	3 120,00\$
Service sanitaire F. Dussault & Fils Inc.	1 332,00\$	1 332,00\$	1 332,00\$
Jean-Pierre Guay Transport Inc.	39 813,00\$	40 232,00\$	40 745,00\$
Les Rebut Ostiguy Inc.	1 500,00\$	1 500,00\$	1 500,00\$ + 365\$/levée sur appel

Adopté unanimement.

10.1.4 ENTRETIEN-RÉPARATION DES ASCENSEURS ET MONTE-CHARGE, 2002-2005 (document RM 02.06.10-10.1.4)

**HR 02.06.10
059**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Ascenseurs Richelieu Inc., le contrat d'entretien et réparation des ascenseurs et monte-charge au montant soumis soit :

2002-2003	2003-2004	2004-2005
5 940,00\$	5 940,00\$	5 940,00\$

Adopté unanimement.

10.1.5 LOGICIEL SYMANTEC GHOST 7,5 (document RM 02.06.10-10.15)

**HR 02.06.10
060**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Le 9Ebit Inc., l'acquisition du logiciel Symantec Ghost pour la somme de 43 237,90\$ (taxes incluses).

Adopté unanimement.

**10.1.6 INSTRUMENT DE MUSIQUE, ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE
(document RM 02.06.10-10.1.6)**

**HR 02.06.10
061**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, Arduini Musique Inc et Palais de la Musique, l'acquisition d'instruments de musique pour l'école Saint-Alexandre pour un montant total de 17 420,54\$.

Adopté unanimement.

10.1.7 CONTRAT DE SERVICES ALIMENTAIRES, ÉCOLE SAINT-GÉRARD (document RM 02.06.10.1.7)

**HR 02.06.10
062**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder à monsieur Stéphane Boudreau, le contrat pour les années 2002-2003 et 2003-2004 pour la concession de la cafétéria à l'école Saint-Gérard à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le coût du repas complet est fixé à 3,50\$;

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer ledit contrat.

Adopté unanimement.

10.1.8 ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE (document séance tenante)

Considérant l'appel d'offres pour le renouvellement des assurances de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour l'année 2002-2003;

**HR 02.06.10
063**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder le contrat à la firme Lemieux, Ryan et Associés selon les informations qui apparaissent sur le document RM 02.06.10-10.1.8 incluant la recommandation de la firme Ernst & Young d'une limite de 2 000 000 \$ avec une franchise de 1000 \$ au niveau de l'assurance responsabilité professionnelle, le tout pour un montant de 62 799,00\$ avant taxes.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Johane Corbin demande des informations sur les règles de transfert des élèves.

12.1 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

HR 02.06.10 **064**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à madame Nathalie Bélanger, enseignante de musique à l'école Providence pour l'excellent spectacle du 28 mai 2002.

Adopté unaniment.

HR 02.06.10 **065**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Jean-Guy Choinière ainsi qu'à toute son équipe pour l'excellence du Gala Bouthillier 2001-2002 qui s'est tenu le 6 juin 2002.

Adopté unaniment.

HR 02.06.10 **066**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Myriam Chabot ainsi qu'aux élèves et aux collaboratrices et collaborateurs de l'Harmonie de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (St-Jean) pour leur « Note d'or » lors du Festival des harmonies du Québec de mai 2002.

Adopté unaniment.

HR 02.06.10 **067**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Nathalie Ethier, enseignante en arts plastiques à la polyvalente Marcel-Landry pour l'organisation de l'exposition de ses élèves à la Maison sous les Arbres d'Iberville.

Adopté unaniment.

HR 02.06.10 **068**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient acheminés à madame Huguette Forest ainsi qu'à monsieur Jean-Guy Pilon pour l'accueil généreux qu'ils ont réservé à nos élèves à la Maison sous les Arbres.

Adopté unaniment.

HR 02.06.10 **069**

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que des félicitations soient adressées à madame Sylvie Dumont pour sa quatrième position aux compétitions de service de la restauration lors des 7^e Olympiades de la formation professionnelle et technique tenues à Québec du 15 au 18 mai 2002.

Adopté unaniment.

HR 02.06.10
070

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que des félicitations soient adressées à madame Manon Bouchard pour sa médaille de Bronze aux compétitions de cuisine d'établissement lors des 7^e Olympiades de la formation professionnelle et technique tenues à Québec du 15 au 18 mai 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
071

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que des remerciements soient acheminés à monsieur Louis Taddéo et monsieur Gaétan Grenier pour le dévouement auprès des élèves qui ont participé aux 7^e Olympiades de la formation professionnelle et technique tenues à Québec du 15 au 18 mai 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
072

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que des félicitations soient adressées à madame Annie Benoit, directrice de l'école Paul-Germain-Ostiguy, à ses collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'aux élèves pour l'excellent Gala Méritas Desjardins 2002 tenu le 28 mai 2002 à l'Aréna Guy-Nadeau.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
073

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées aux organisateurs du Gala Méritas 2002 de l'école Félix-Gabriel-Marchand tenu le 6 juin 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.06.10
074

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des félicitations soient adressées à madame Louise Bédard, journaliste au journal le Canada-Français pour ses trois prix remportés à l'occasion de la remise des Grands Prix des Hebdomadaires tenue le 1^{er} juin 2002 à Mont Tremblant.

Adopté unanimement.

12.2 BIBLIOTHÈQUE DE MARIEVILLE

Monsieur Bernard Petit informe le Conseil d'une demande de majoration de l'allocation accordé à la Ville de Marieville dans le cadre de l'entente d'utilisation de la bibliothèque municipale par les écoles Crevier et Notre-Dame-de-Fatima.

AJOURNEMENT

HR 02.06.10
075

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que la présente séance soit ajournée au 25 juin 2002 afin de traiter des articles de l'ordre du jour ayant trait à l'adoption des prévisions budgétaires 2002-2003.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR INTÉRIM**